



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

## **COMPTE-RENDU RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ D'ENTREPRISE**

<http://cgt-ford.com> - Mardi 10 janvier 2017



**Cette réunion fait suite à une demande de tous les membres du Comité d'Entreprise sur la situation de l'usine.**

La réunion commence par la lecture par le Secrétaire du CE du courrier intersyndical envoyé aux pouvoirs publics récemment et qui rappelle tous les éléments qui poussent les syndicats de l'usine à se mobiliser ensemble pour l'avenir de l'usine.

Le Directeur Général dit qu'il n'a pas d'informations supplémentaires à apporter par rapport à ce qui a été présenté par Ford Europe en mai 2016. Sa mission se réduit à la gestion quotidienne de l'usine et non la recherche d'activités futures. Pour lui, ses objectifs sont donnés par le Score Card, SQDCME, etc... Il nous avoue que si les activités futures faisaient bien partie de sa mission de départ, celle-ci a été révisée et ça ne l'est plus. Bref il est pour nous un interlocuteur inutile !

Ford Europe nous laisse pour message qu'ils n'ont aucune réponse à nous donner si ce n'est qu'ils sont en train de voir avec la Préfecture pour trouver une date pour un prochain Comité de Suivi. Nous rappelons que devant l'urgence de la situation, nous souhaitons rencontrer les plus hauts dirigeants de Ford Europe.

Les syndicats expliquent que la situation est critique, nous ne nous contenterons plus d'explications ou de présentations bidons de Ford Europe comme nous avons pu avoir jusqu'ici. Ce qui nous motive, c'est la situation de FAI et son activité pour le futur. Nous répétons que la nécessité pour l'avenir de l'usine est d'obtenir de Ford la fabrication de toutes les transmissions automatiques pour le marché européen telle que la vraie boîte de vitesse innovante 8F24. Par ailleurs, il ne suffira pas de les assembler mais bien d'en fabriquer les éléments.

Dans ces conditions, les élus CE déclarent qu'ils prévoient de voter à nouveau un droit d'alerte.

L'ensemble des syndicats ont rappelé la date butoir que nous avons fixé au 23 janvier 2017 pour un Comité de Suivi, nous n'accepterons aucun délai supplémentaire sans quoi nous en tirerons les conséquences et assumerons nos responsabilités.